

**1 – IDENTIFICATION**

IDENTIFICATEUR	NETTOYANT POUR TISSUS, VINYLE ET CUIR
CODE PRODUIT	30112
USAGE RECOMMANDÉ	Nettoyant pour vinyle, cuir et tissus.
RESTRICTION UTILISATION	Ne pas utiliser avec d'autres produits nettoyants.
FOURNISSEUR / FABRICANT	AUTO-CHEM INC 33 de Lyon Repentigny, QC J5Z 4Z3 450-654-9292 www.autochem.com
TELEPHONE URGENCE	CANUTEC 1-613-996-6666 (24 heures)

**2 – IDENTIFICATION DES DANGERS**

CLASSIFICATION	Aérosol inflammable 1 Gaz sous pression, gaz liquéfié Irritation oculaire 2A	
ÉLÉMENTS ÉTIQUETAGE		
MENTIONS AVERTISSEMENT	DANGER	
MENTIONS DANGER	H222 H229 H280  H319	Aérosol extrêmement inflammable.  Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
CONSEILS PRUDENCE -PRÉVENTION	P210  P211  P251 P264 P280	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Se laver les mains soigneusement après utilisation. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/du visage.
CONSEILS PRUDENCE – RÉPONSE	P305+P351+P338    P337+P313	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en port et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical /

		Consulter un médecin.
CONSEILS PRUDENCE – STOCKAGE	P410+P412 P403+P233	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
CONSEILS PRUDENCE - ÉLIMINATION		
AUTRES DANGERS	Sans objet	

### 3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE	C.A.S	CONCENTRATION
Trisodium phosphate	7601-54-9	5 – 10 *
2-butoxyethanol	111-76-2	1 – 5 *
Diethylene glycol monobutyl ether	112-34-5	1 – 5 *
Propane	74-98-6	1 – 5 *
n-butane	106-97-8	1 – 5 *

\* DÉCLARATION DE SECRET INDUSTRIEL: La concentration exacte de la composition a été retenue en tant que secret industriel.

### 4 – PREMIERS SOINS

VOIES D'EXPOSITION	Inhalation, cutanée, oculaire, orale
--------------------	--------------------------------------

INHALATION	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
CUTANÉE	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau / se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
OCULAIRE	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical/consulter un médecin.
ORALE	NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
NOTE MÉDECIN	Traitement spécifique : selon les symptômes.

### 5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS	Dioxyde de carbone, poudre extinctrice ou jet d'eau. Combattre les incendies plus importants avec un jet d'eau.
AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS	Aucun connu.

DANGERS SPÉCIFIQUES	Le contenant peut exploser. Peut former un mélange gaz/air explosif.
ÉQUIPEMENT PROTECTION	Les pompiers doivent porter un équipement de protection et un équipement respiratoire autonome approuvé NIOSH.
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES	Ne pas laisser les eaux d'écoulement atteindre les égouts, fossés ou cours d'eau.

## 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

PROTECTION PERSONNELLE	Porter l'équipement respiratoire approprié et des vêtements de protection (Voir Section 8). Utiliser un appareil respiratoire pour protéger des effets de la fumée/des aérosols. Éviter le contact direct avec le produit. Éloigner le personnel non essentiel.
INTERVENTION EN CAS DE DÉVERSEMENT/ NETTOYAGE	Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte pour élimination ultérieure (voir section 13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES	Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

## 7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

MANUTENTION	Les contenants doivent être identifiés correctement. Manipuler dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Éviter le contact avec les yeux ou la peau. Garder les contenants fermés. Les contenants vides peuvent contenir des résidus et doivent être manipulés comme résidus dangereux. Maintenir une bonne hygiène personnelle avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit ou à proximité. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
STOCKAGE	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Tenir éloigné des sources de chaleur et de la lumière directe du soleil. Ne pas stocker dans des conditions de gel. Garder sous clef.
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Aucune information disponible.

## 8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

INGREDIENT	C.A.S.	SOURCE	VALUE
Trisodium phosphate	7601-54-9	OSHA	VEMP 5mg/m3
2-butoxyethanol	111-76-2	CSST OSHA	VEMP 20 ppm, 97 mg/m3 VEMP 50 ppm, 240 mg/m3
Diethylene glycol monobutyl ether	112-34-5	ACGIH	VEMP 10 ppm, 67.5 mg/m3
Propane	74-98-6	CSST NIOSH OSHA	VEMP 1000 ppm, 1800 mg/m3 VEMP 1000 ppm, 1800 mg/m3 VEMP 1000 ppm, 1800 mg/m3
n-butane	106-97-8	CSST NIOSH	VEMP 800 ppm, 1900 mg/m3 VEMP 800 ppm, 1900 mg/m3

MÉCANISMES TECHNIQUES	Assurer une ventilation générale et/ou par aspiration à la source pour maintenir les concentrations au-dessous des normes d'exposition.
PROTECTION RESPIRATOIRE	Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire autonome homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues.
VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION	Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti éclaboussures afin d'empêcher brouillard, vapeur et poussière d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.
PROTECTOIN OCULAIRE	Lunettes protectrices contre les agents chimiques. Porter un élément facial s'il y a risque.
RECOMMANDATIONS HYGIÈNE GÉNÉRALE	Fournir des douches de sécurité et oculaires à proximité des lieux de travail. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

## 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE	Aérosol.
ODEUR	Aromatique.
SEUIL OLFACTIF	Non disponible.
pH	Non déterminé.
POINT DE FUSION/CONGÉLATION	Non déterminé.
POINT INITIAL D'ÉBULLITION	100°C
POINT D'ÉCLAIR (coupe fermée)	-19°C
TAUX ÉVAPORATION	Non disponible.
INFLAMMABILITÉ	Extrêmement inflammable.
LIMITE INFÉRIEURE INFLAMMABITE/EXPLOSIVITÉ	Non déterminé.
LIMITE SUPÉRIEURE INFLAMMABITE/EXPLOSIVITÉ	Non déterminé.
TENSION DE VAPEUR	Non disponible.
DENSITÉ DE VAPEUR (air=1)	Non disponible.
DENSITÉ RELATIVE	0.77 à 0.85
SOLUBILITÉ (eau)	Non soluble.
COEFFICIENT PARTAGE (n-octanol/eau)	Non disponible.
TEMPÉRATURE AUTO-INFLAMMATION	Non disponible.
TEMPÉRATURE DÉCOMPOSITION	Non disponible.
COV	6.2%
VISCOSITÉ	Non disponible.

## 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ	Stable lors de l'utilisation recommandée.
STABILITÉ CHIMIQUE	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
RÉACTIONS DANGEREUSES	Aucune polymérisation.
CONDITIONS À ÉVITER	Ne pas exposer à des températures supérieures à 50°C. Ne pas stocker dans des conditions de gel.
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Agents oxydants forts.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Oxydes de carbone.
INFORMATION ADDITIONNELLE	Aucune.

## 11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

EFFETS AIGUS	
INHALATION	Peut causer des étourdissements dans un endroit fermé.
CUTANÉ	Non irritant.
OCULAIRE	Irritant. Cause rougeur, inconfort.
ORALE	Aucune donnée.
EFFETS CHRONIQUES	
INHALATION	Aucune donnée.
CUTANÉ	Aucune donnée.
OCULAIRE	Aucune donnée.
ORALE	Aucune donnée.
INFORMATION ADDITIONNELLE	
EFFETS CANCÉROGÈNES (IARC)	2-butoxyethanol      111-76-2      Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'Homme.
EFFETS MUTAGÈNES	Aucune donnée.
EFFETS TERATOGENES	Aucune donnée.
EFFETS REPRODUCTION	Aucune donnée.
EFFETS SENSIBILISATION	Aucune donnée.
ORGANES CIBLES	Aucune donnée.
SUBSTANCES SYNERGIQUES	Aucune donnée.

DÉNOMINATION CHIMIQUE	C.A.S.	LD50 ORAL mg/kg	LD50 CUTANÉ mg/kg	CL50 INHALATION
Trisodium phosphate	7601-54-9	7400, rat	No data.	No data.
2-butoxyethanol	111-76-2	500, rat	400, rabbit	450 ppm, 4h, rat
Diethylene glycol monobutyl ether	112-34-5	5660, rat	2700, rabbit	No data.
Propane	74-98-6	No data.	No data.	No data.
n-butane	106-97-8	No data.	No data.	276000 ppm, 4 h, rat

## 12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Trisodium phosphate	7601-54-9
CE50 151 mg/L, 96 h	Gambusia affinis
CE50 126 ppm, 96 h	Daphnia magna

2-butoxyethanol (Aigu)	111-76-2
CL50 1474 mg/L, 96 h	Oncorhynchus mykiss
CE50 1550 mg/L, 48 h	Daphnia

2-butoxyethanol (Chronique)	111-76-2
NOEC >100 mg/L, 21 days	Danio rerio
NOEC 100 mg/L, 21 days	Daphnia
CE50 1840 mg/L, 48 h,	Pseudokirchneriella subcapitata
2-butoxyethanol (Acute)	111-76-2
CL50 1474 mg/L, 96 h	Oncorhynchus mykiss
CE50 1550 mg/L, 48 h	Daphnia

Diethylene glycol monobutyl ether	112-34-5
CL50 1300 mg/L, 96 h, statique	Lepomis macrochirus
CE50 >100 mg/L, 48 h	Daphnia magna
CE50 >100 mg/L, 96 h statique	Desmodesmus subspicatus
CL50 1170 mg/L, 16 h	Pseudomonas putida

PERSISTANCE ET BIODÉGRADATION	Non déterminé.
POTENTIEL BIOACCUMULATION	Non déterminé.
MOBILITÉ DANS LE SOL	Non déterminé.
AUTRES EFFETS NOCIFS	Non déterminé.
AUTRE INFORMATION	Ne pas laisser le produit ou les eaux d'écoulement de lutte contre l'incendie se déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Bloquer les drains et fossés. Les surfaces affectées par un déversement doivent être nettoyées et restaurées aux conditions originelles ou à la satisfaction des autorités.

### 13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION	L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.
EMBALLAGE CONTAMINÉ	Les contenants vides devraient être recyclés ou éliminés par une installation homologuée pour la gestion des déchets.

### 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TRANSPORT MATIÈRES DANGEREUSES (CANADA)
---

NUMÉRO ONU	APPELATION RÉGLEMENTAIRE	CLASSE	GROUPE EMBALLAGE	PLACARD
1950	AÉROSOLS, inflammables	2.1	Ne s'applique pas	
QUANTITÉ LIMITÉE : 1 KG				
POINT D'ÉCLAIR		-19°C		

POLLUANT MARIN	Non.
REMARQUE	Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. Éviter le gel.

## 15 – INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CANADA	
LCPE	Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS) ou ils sont exempts.
ÉTATS-UNIS	
TSCA	Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

## 16 – AUTRES INFORMATIONS

VERSION	1.0
DATE	10 septembre 2015
PRÉPARÉE PAR	AUTO-CHEM INC.
ABBREVIATIONS	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA	American Industrial Hygiene Association
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CIRC	Centre International pour la Recherche sur le Cancer
CL / LC	Concentration létale / Lethal concentration
DL / LD	Dose létale / Lethal dose
CE / EC	Concentration efficace / Effective concentration
IARC	International Agency for Research on Cancer
LCPE	Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement
LES/NDL	Liste extérieure des substances / Non domestic substances list
LIS/DSL	Liste intérieure des substances / Domestic substances list
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit

STOT TCOC TLV TSCA TWA USEPA VECD VEMP WHMIS	Specific target organ toxicity Toxicité pour certains organes cibles Threshold Limit Value Toxic Substances Control Act Time Weighted Average United States Environmental Protection Agency Valeur exposition courte durée Valeur exposition moyenne pondérée Workplace Hazardous Materials Information System
<b>AVIS AU LECTEUR</b>	Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Auto-Chem Inc. ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle d'Auto-Chem Inc. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.